

La stratégie d'Aqua AM va se focaliser sur les actifs « Infratech » qui mixent infra et corporate avec un fort contenu technique



DR

Entretien avec

LIONEL LE MAUX

Président,

AQUA ASSET MANAGEMENT

Partenaire des entreprises actives dans la transition écologique, Aqua Asset Management a fait le choix de se focaliser à 100% sur cette thématique. Le premier fonds de la société, Transition Evergreen, est coté sur Euronext, ce qui illustre sa volonté d'inscrire ses investissements sur le long terme. Décryptage avec Lionel Le Maux, président d'Aqua Asset Management.

DÉCIDEURS. Pouvez-vous présenter Aqua Asset Management ?

Lionel Le Maux. Aqua Asset Management est une société de gestion indépendante qui accompagne des entreprises françaises et européennes actives dans la transition écologique. Nos fonds ciblent prioritairement des sociétés non cotées, de petite et moyenne taille, engagées dans une démarche de durabilité. Nous investissons en particulier dans le biogaz, l'efficacité énergétique, la gestion durable des forêts, la mobilité décarbonée. Nous nous positionnons comme un acteur différenciant du monde de l'investissement par notre approche entrepreneuriale et industrielle, ancrée au cœur des territoires. Je suis moi-même un entrepreneur : j'ai cofondé la société de gestion Flinvest puis la société Evergaz, acteur du biogaz en France et en Europe. Cela fait plus de douze ans que j'investis dans la transition écologique. En tant qu'acteurs de l'investissement durable, nous nous sommes fixé comme objectif de contribuer au financement de modèles économiques ayant un impact environnemental et social positif.

Vous vous positionnez, entre autres, sur les actifs infras à vocation durable, quels sont les enjeux aujourd'hui ?

Après une première phase de développement sur le segment de l'éolien et du solaire au sol, le développement de l'activité d'investissement dans des actifs infras à vocation durable est en train d'évoluer vers d'autres catégories d'actifs, qui souvent partagent les caractéristiques suivantes : actifs avec une forte composante technique, un fort impact de l'exploitation sur la rentabilité, de petite taille unitaire et présents de manière diffuse sur le territoire. Le biogaz, le solaire en toiture

et la mobilité hydrogène sont autant d'exemples qui vont mobiliser les investisseurs dans les prochaines années avec une nécessité de développer des capacités d'agrégation de ces projets et de mettre en place des modèles économiques qui ne seront pas uniquement conditionnés à des tarifs garantis.

Quel accompagnement proposez-vous pour la transition écologique des entreprises ?

Notre démarche s'inscrit dans une logique de co-construction de projets d'entreprise. Nous accompagnons nos participations en leur apportant un horizon de temps en phase avec leur développement. Autrement dit, nous inscrivons notre

« Nous nous positionnons comme un acteur différenciant du monde de l'investissement par notre approche entrepreneuriale et industrielle »

soutien financier et stratégique dans la durée, en cohérence avec les caractéristiques de la transition écologique. Au travers de Transition Evergreen, premier fonds coté en France dédié à la transition écologique, notre objectif est d'accompagner le passage à l'échelle de ces entreprises et d'en faire des acteurs majeurs de leur secteur.

Comment sélectionnez-vous les entreprises que vous accompagnez ?

Nous accompagnons en priorité des sociétés dont au moins 50% du chiffre d'affaires ou des investissements (au mo-

ment de notre prise de participation) est conforme avec la taxonomie européenne. Plus spécifiquement, nous sélectionnons des sociétés qui ont déjà une faible intensité carbone ou qui contribuent à la transition vers une économie zéro émission nette à l'horizon 2050 ou encore qui permettent à d'autres activités de réduire leurs émissions de CO₂. D'un point de vue de la stratégie et du positionnement des sociétés, nous ciblons en premier lieu des entreprises investies sur des marchés profonds dans lesquels la transition écologique bouleverse les modèles économiques. Ces entités sont dirigées par des entrepreneurs animés d'une réelle volonté d'association avec des investisseurs actifs que nous sommes, dans une démarche de co-construction sur le long terme. Il se trouve que notre historique d'investissement met particulièrement en avant des sociétés spécialisées dans le développement et la mise en œuvre d'actifs de production ou d'usage d'énergie renouvelable de petite taille unitaire et caractérisés par un fort contenu technique. Cela dit, nous sommes fondamentalement une société de private equity qui s'autorise à financer une vaste gamme d'actifs et de sociétés pour autant que ces derniers s'inscrivent dans la transition écologique.

Comment mesurez-vous l'impact et la contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) des entreprises accompagnées ?

En tant que signataire des Principes d'investissement durables (PRI), notre approche globale vise à maximiser l'impact environnemental de nos participations et leur contribution aux Objectifs de développement durable (ODD). En termes de méthodologie, nous effectuons une analyse de matérialité basée sur les impacts positifs/négatifs des activités de chaque participation sur les ODD, nous ciblons les plus pertinents (cœur, direct, indirect) et, pour chacun d'eux jugés pertinents, nous définissons des indicateurs de performance (qualitatifs et quantitatifs) sur lesquels nous définissons des objectifs et suivons les progrès dans le temps. En complément de l'appréciation de l'impact environnemental, nous intégrons dans notre démarche d'investissement les aspects sociaux et de gouvernance. Cela se traduit par une analyse ESG annuelle, réalisée auprès

de chacune de nos participations. Cette analyse permet notamment d'identifier les points forts et les points de vigilance afin d'améliorer la trajectoire ESG de nos participations dans le temps.

Quel est le potentiel de croissance sur cette thématique ?

La croissance va s'accélérer et se diffuser sur l'ensemble des secteurs, marquant de fait l'installation définitive de la transition écologique dans le paysage de la vie économique et sociale. Le potentiel est donc très important et va marquer la phase 2 de la croissance, notamment pour la classe d'actifs infrastructures. En effet, après un fort développement sur les infrastructures éoliennes et solaires, le marché est en train de se focaliser sur des actifs plus petits/décentralisés/techniques qui mêlent vision corporate et infrastructure. Ce marché va, in fine, s'avérer plus important que celui des infrastructures éoliennes et solaires au sol. La stratégie d'Aqua Asset Management va se focaliser sur ces actifs « Infratech » qui mixent infra et corporate avec un fort contenu technique.

Quelles tendances se dessinent pour 2022 ?

L'évolution des stratégies d'investissement vers ces actifs techniques, de faible valeur unitaire et diffus, va conduire les investisseurs à chercher à identifier les modes opératoires adéquats pour agréger ces projets dans des plateformes pour lesquelles les montants d'investissement restent élevés (autour de 40-50 millions d'euros). En effet, la croissance générale de ce marché des infrastructures durables a eu pour corollaire une croissance des actifs sous gestion des fonds de la catégorie. La tendance majeure, pour faire face à cet enjeu, qui se dessine pour 2022, est la multiplication des opérations visant à investir directement dans des promoteurs et développeurs qui disposent des équipes techniques et des capacités d'agrégation de ces projets de taille modeste. Cela constitue une évolution majeure pour des fonds infrastructures qui avaient vocation à investir en direct dans des actifs. C'est la conviction d'Aqua Asset Management qui, dans ses investissements, a privilégié la constitution de plateformes sur les sujets biogaz, hydrogène, solaire décentralisé et bois. ♦